

DOSSIER

Politique industrielle

Formation et qualification : *un enjeu pour l'industrie*



Dossier coordonné par Carole Condat ; réalisé par Bruno Bitouzé, Bernard Boisseau, Élisabeth Labaye, Emmanuel Mercier et Thierry Reygades

Les politiques industrielles sont aux confins du développement économique, des évolutions scientifiques et techniques, de la demande sociale, de préoccupations culturelles : leur mise en œuvre pose un véritable défi à la formation initiale et continue.

Nicolas Sarkozy, à travers les « États généraux de l'Industrie », a cherché à dresser un bilan des politiques industrielles ; les partenaires sociaux sont confrontés, notamment dans les Régions, à la question du développement des formations continues dans ce secteur ; le ministère de l'Éducation nationale, sous contraintes budgétaires, impose des réformes pour les formations initiales professionnelles et technologiques ; et la question de la qualification et de sa reconnaissance apparaît de plus en plus centrale pour les salariés de l'industrie.

Dans le même temps, chacun s'interroge sur l'impact du développement industriel sur l'environnement, sur la qualité des emplois, sur le rôle de l'industrie en termes de satisfaction des besoins collectifs. Les questions : Quelles politiques industrielles ? Quels emplois ? Quelles entreprises ?

seront majeures dans les choix politiques à venir. Et pour appréhender ces questions, il convient d'avoir une vue précise des évolutions du paysage industriel depuis les « Trente Glorieuses ». Entre nationalisations et privatisations, entre carrières effectuées dans une même entreprise et intérim, entre pollution et développement durable, entre activité industrielle et politiques des services et de la finance, le débat sur l'évolution économique du pays comporte de multiples facettes. Pourtant des questions semblent essentielles : Comment conjuguer développement économique et social ? Quelle richesse produire ? Et avec quels objectifs ?

À partir d'une approche historique, d'une présentation des politiques actuelles, de la problématique des qualifications et de la formation, et en intégrant la question écologique, ce dossier souhaite alimenter le débat. ■

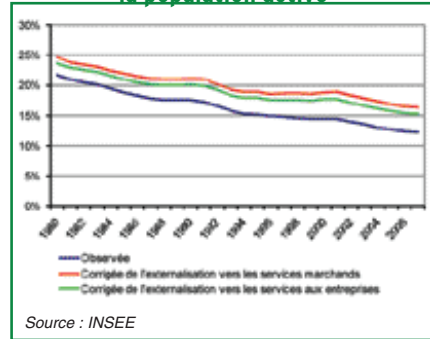
Un passé industriel

Puissance et déclin

L'essor économique de la France, à partir de l'après-guerre, a largement reposé sur le développement industriel. Depuis la fin des années 70, des pans entiers de l'industrie française disparaissent. On parle même d'une « France sans ouvriers » sans que soit menée une réflexion prospective sur l'avenir industriel du pays.

À partir de 1945, sous l'effet de l'impulsion modernisatrice de l'État, mais aussi de l'ouverture des marchés (GATT, CECA, CEE), l'économie française se transforme. Malgré une pénurie relative de main d'œuvre qu'elle va combler avec l'appel à des travailleurs immigrés, l'économie française connaît une croissance élevée dont les taux sont proches des « miracles » allemand et italien, portée par l'industrie dont l'essor remarquable (surtout par les biens d'équipement) est rendu possible par des investissements importants, assuré par un ensemble mixte de firmes nationales et privées et impulsé par une planification efficace. Si au début des années 50, l'industrie française était dominée par les PME (aucune entreprise de taille mondiale, à l'exception de Renault et la Compagnie Française du Pétrole), la concentration industrielle se renforce peu à peu. Le dynamisme démographique conforte l'augmentation de la consommation, le besoin en qualifications s'accroît, l'effort d'innovation stimule l'industrie, les investissements accrois-

Part de l'emploi industriel dans la population active



sent la productivité. La production par la régie Renault de la « Dauphine » à plus de deux millions d'exemplaires entre 1956 et 67 symbolise cette période de croissance.

Interventions de l'État

Dans le secteur public, l'État crée en 1966 Elf Aquitaine (toutes les sociétés pétrolières nationalisées), en 1970 l'Aérospatiale (réunissant Nord-Aviation et Sud-Aviation). Le programme Airbus est lancé en 1969 et, sous l'impulsion de la France, est créée l'Agence spatiale européenne en 1972. Dans le secteur privé, l'État intervient en se portant garant des emprunts souscrits par des sociétés privées auprès du Fonds de développement économique et social. Dans la sidérurgie le groupe de Wendel

devient Usinor-Sacilor. Dans la chimie, Rhône Poulenc se substitue à Pechiney et Saint-Gobain (Pont à Mousson) ; dans l'agroalimentaire se crée le groupe BSN-Gervais-Danone et le groupe Thomson-CSF-Brandt dans l'électroménager. La CGE Compagnie générale d'électricité (Alcatel aujourd'hui) complète le tableau. Les nationalisations de 1981 confortent la place importante de l'industrie et marquent la volonté de se donner les moyens d'une politique industrielle et plus largement économique.

Tournant néolibéral et privatisations

L'industrie, éprouvée par les crises pétrolières des années 70, subit rudement le tournant néolibéral. Dès lors, la finance joue contre l'industrie : les flux financiers ne se tournent plus vers l'investissement.

Les fermetures des grandes usines sidérurgiques de Denain et Longwy entre 1979 et 1984, avec des milliers de licenciements, marquent le début d'une crise sociale profonde.

Depuis 1986, les vagues de privatisations, la concurrence internationale avec des pays émergents toujours plus compétitifs, l'euro surévalué et les stratégies des FMN contre l'emploi avec des délocalisations massives ont réduit l'industrie française au point qu'on parle aujourd'hui de désindustrialisation, passant de 22 % de la valeur ajoutée en 1998, à 16 % en 2008 la France a rejoint le niveau du Royaume-Uni. La situation s'est encore aggravée avec la crise et la chute considérable des emplois industriels en 2009 et 2010. Face au diktat des actionnaires et aux politiques néolibérales, à la faiblesse des investissements des entreprises françaises, il manque évidemment la volonté politique de promouvoir un potentiel industriel rénové en France et d'y préserver l'emploi, en recherchant éventuellement des stratégies européennes dans certains secteurs. ■



© Clément Martin

Les nationalisations de 1981 confortent la place importante de l'industrie



L'Allemagne, un « modèle » ?

L'Allemagne, s'appuyant sur une spécialisation dans les machines-outils et son tissu d'entreprises moyennes s'est, depuis longtemps, tournée vers l'exportation de produits industriels. Son industrie représente 30 % de son PIB (15 % pour la France). Son commerce extérieur est en excédent pour 2010 de + 150 milliards, soit 5 % de son PIB (balances commerciales de - 50 milliards pour la France et de + 180 milliards pour la Chine). Au tournant des années 90, l'Allemagne a dû affronter deux défis : l'arrivée de l'euro qui s'est traduite par des coûts salariaux supérieurs de 25 % à la moyenne et la réunification qui a réduit l'excédent commercial. Les industriels allemands ont alors délocalisé une partie de la production de leurs composants dans des pays à bas coûts salariaux (pays de l'Europe

de l'Est intégrés dans l'Union Européenne notamment). L'euro fort a par ailleurs réduit le coût des importations nécessaires à la production. La recherche systématique de maîtrise des coûts a permis à l'Allemagne de dégager à nouveau des excédents, essentiellement dans la zone euro. Ce modèle pose cependant d'importants problèmes :

- la croissance a été faible dans les années 2000. Le bon résultat de 2010 (+ 3,6 %) ne compense pas la chute de 2009 (- 4,6 %) ;
- la population allemande s'est appauvrie : le revenu par habitant était supérieur de 15 % à la France en 2000 ; il est aujourd'hui inférieur de 10 % ;
- l'adoption de ce modèle par les autres pays européens pour réduire leurs déficits, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, conduirait le continent à une dépression générale.

Bilan et perspectives

États généraux de l'industrie

À la demande de Nicolas Sarkozy, des États généraux de l'industrie⁽¹⁾ se sont tenus en 2010. Un « bilan de la concertation » a été publié, qui est présenté ici.

L'industrie française réalise directement 16 % de la valeur ajoutée, 13 % des emplois, 85 % de la R&D (recherche et développement) de l'économie française, dont elle demeure un secteur structurant.

L'emploi dans l'industrie accuse une baisse régulière, plus importante que la moyenne de l'UE. Cette baisse affecte tous les secteurs, même si certains connaissent des difficultés de recrutement (électricité, industrie du process...)⁽²⁾. Il faut noter que près d'un quart de la diminution constatée de 1980 à 2007 s'explique par l'externalisation de services par des entreprises industrielles auprès d'entreprises de services et que près d'un tiers est lié aux gains de productivité importants de ce secteur.

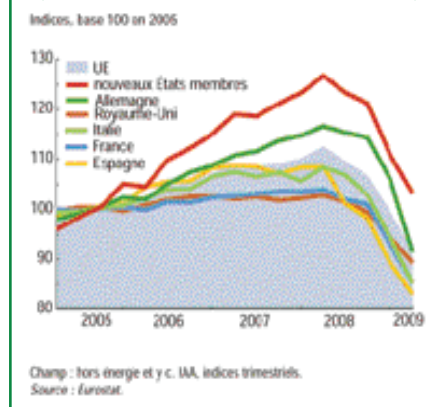
L'industrie française est majoritairement ouverte à l'international (deuxième exportateur européen, cinquième mondial), ce qui est un facteur de force et de vulnérabilité à la fois. Cependant la balance commerciale globale se détériore, même si les industries agro-alimentaires et manufacturières restent excédentaires. Les PME représentent 90 % des entreprises mais seulement 17 % des exportations ; et le tissu d'entreprises intermédiaires (250 à 5 000 salariés) est ténu, contrairement à l'Allemagne ou au Royaume-Uni.

Facteurs favorables

Dans nombre de domaines « structurants » (automobile, aéronautique, BTP, traitement de l'eau, alimentaire...) la France est bien placée. Son savoir-faire est reconnu dans de nombreux secteurs (santé, ingénierie, design, luxe...).

Dans le classement des 500 plus grandes entreprises mondiales, la France arrive en seconde position, derrière les USA. Elle est plutôt attractive en termes d'investissements étrangers.

La production manufacturière en Europe



La qualité de ses infrastructures est largement reconnue, de même que la qualité de la formation des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens (BTS-DUT)⁽³⁾.

Facteurs pénalisants

Des facteurs financiers sont pointés : sensibilité notable à la question des parités monétaires, importance des prélèvements publics, avantage en termes de compétitivité des coûts du travail qui s'est effrité⁽⁴⁾. Il en est de même des relations donneurs d'ordre/sous-traitants déséquilibrées. L'image de l'industrie et de ses métiers est dégradée. Enseignements technologiques et professionnels sont donc peu valorisés et trop masculins ; les jeunes ingénieurs se détournent de l'industrie aux rémunérations moins attractives. Et, sans qu'un lien direct soit fait, l'insuffisance de la culture de l'innovation et de la créativité est notée.

Pistes pour un renouveau industriel

À l'issue de ces états généraux, le président de la République a annoncé quatre objectifs d'action. Trois sont envisagés pour fin 2015 :

augmentation de 25 % de la production industrielle, retour à une balance commerciale industrielle excédentaire, augmentation de plus de 2 % de la part de la France dans la valeur ajoutée industrielle européenne. Le quatrième objectif, pérenniser l'emploi industriel, porte sur le long terme.

Pour cela, cinq leviers sont déclinés en 23 mesures qui vont de « créer une semaine de l'industrie » à « assurer un financement de l'industrie par les établissements bancaires », en passant par « simplifier la réglementation ».

Un an après...

On ne peut que s'interroger sur la mise en œuvre de ces propositions et craindre que ce chantier soit, comme d'autres, peu suivi d'effets autres que des aides de l'État aux entreprises...

Dans le champ de l'éducation, la réforme des STI2D cherche à reprendre des « éléments de langage » de ces états généraux (développement durable, innovation, éco-conception...) et coupe tous les liens avec le tissu industriel français comme si l'innovation pouvait se construire *ex nihilo*, sans s'appuyer sur une réelle culture technologique.

Pour le SNES, l'ambition d'une véritable politique industrielle, au service du pays, de son économie et des jeunes, reste une question d'actualité. ■

(1) www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000021/index.shtml

(2) Ce constat rejoint l'analyse du SNES qui exige un développement des formations technologiques industrielles, centré sur des champs technologiques industriels pertinents.

(3) C'est ici la reconnaissance des réussites du secteur public, notamment d'éducation, au service de l'économie.

(4) On retrouve ici le discours du MEDEF et de la CGPME.

L'automobile française : grandeur et décadence



La crise financière et économique de 2009 a été l'occasion pour les pouvoirs publics de cibler, une fois de plus, d'importantes mesures de relance (primes à la casse, prêts aux constructeurs) sur le secteur de l'automobile. Celui-ci reste, en effet, aujourd'hui, un secteur stratégique de l'économie française, même s'il a beaucoup régressé depuis les années 70.

L'automobile, avec les branches qui lui sont liées en amont et en aval, de l'énergie à la publicité ou l'assurance, est aujourd'hui à l'origine de plus de 800 000 emplois (1,4 million dans les années 70 et 650 000 dans les années 50) et représente 2,6 % de la valeur ajoutée

totale de l'économie (5,6 % dans les années 70 et 3,4 % dans les années 50).

L'industrie automobile française a su au cours des soixante dernières années relever d'importants défis : essor de la consommation de masse, ouverture des frontières et internationalisation des marchés, chocs pétroliers.

Elle doit aujourd'hui, au-delà des effets propres de la crise de 2009, affronter de nouveaux enjeux structurels apparus dès le tournant des années 2000 : saturation des marchés des pays développés, croissance moins forte que prévue des pays émergents, hausse tendancielle du prix des carburants, impératifs écologiques pesant de plus en plus dans la conception et l'usage des véhicules...



« Une tendance générale à l'élévation des qualifications dans l'industrie »

Christophe Guitton est chef du département Travail, Emploi et Professionnalisation du Céreq. Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications est un établissement public expert dans le domaine de la formation et l'emploi. Il mène des études, formule des avis et des propositions, et évalue les formations et les politiques publiques. Des périodiques, des ouvrages et des bases de données sont en ligne sur son site (www.cereq.fr).

L'US : Quelle est la situation de l'emploi industriel aujourd'hui en France ?

C. G. : Le recul de l'emploi industriel est incontestable dans la mesure où l'industrie est passée de 5,3 à 3,4 millions d'emplois entre 1980 et 2007, soit une baisse de 36 %, ce qui est tout à fait considérable. La crise économique des années 2008-2009 a encore accéléré le processus. Au cours de ces deux années de récession, l'emploi total a diminué de 2,5 %. Sur les 600 000 emplois perdus, 240 000 sont des emplois industriels (hors intérim) et 180 000 des emplois intérimaires (dont 63 % dans l'industrie). On observe ainsi que l'intérim a permis d'atténuer en partie le choc conjoncturel, en offrant aux entreprises un outil de flexibilité externe.

L'exemple de l'intérim tendrait donc à confirmer qu'une partie du recul de l'emploi industriel s'explique par l'externalisation ?

Une partie importante de la diminution de l'emploi industriel depuis trente ans s'explique par le recours croissant à l'externalisation d'activités productives du secteur industriel vers le secteur des services marchands. Entre 1980 et 2007, alors que la part de l'industrie dans l'emploi a reculé de 11 points (passant de 24 % à 13 %), celle des services marchands a augmenté de 12 points (passant de 32 % à 44 % de la population active). Les deux principaux secteurs de services qui ont profité de ces transferts d'emplois industriels sont les services aux entreprises et le travail temporaire. Sur la période, on estime ainsi à 25 % la baisse de l'emploi industriel imputable non pas à des destructions d'emplois mais à l'externalisation vers les services marchands.

Cela signifie qu'une partie des métiers industriels s'exerce dans les services ?

Il ne faut pas confondre métiers industriels et secteurs industriels : l'industrie fait appel à de nombreux métiers non industriels (commerce, informatique, administration-gestion), tandis que les métiers industriels s'exercent aussi dans le secteur tertiaire. Avec l'accélération de la division du travail au sein de l'industrie (externalisation, recours à la sous-traitance), les métiers industriels exercés en dehors de l'industrie se sont fortement développés à partir des années 1990. Il faut distinguer deux types de services externalisés : les services opérationnels aux entreprises (travail temporaire, sécurité, nettoyage, etc.) et les activités d'assistance et de conseil (activités juridiques et comptables, études et conseil, marketing, publicité, etc.). Les premiers sont faiblement qualifiés, les seconds hautement qualifiés.

Ce que vous dites semble contredire ce qu'on entend parfois, à savoir que la diminution du nombre d'emplois industriels devrait s'accompagner d'une élévation des qualifications dans l'industrie, est-ce le cas ?

C'est en partie le cas, mais en partie seulement. On note une tendance générale à l'élévation des qualifications dans l'industrie proprement dite. Les structures de qualifications sont très différentes selon les secteurs, mais on observe partout un double mouvement de progression des catégories supérieures (ingénieurs et cadres, techniciens, maîtrise) et de diminution des catégories ouvrières (ouvriers qualifiés et non qualifiés). Rares sont les branches dans lesquelles on observe une stabilité, voire une faible progression des emplois ouvriers (métallurgie, industrie agroalimentaire, bois et ameublement). En revanche, la situation des services externalisés est duale : autant les activités de conseil

et d'assistance aux entreprises se caractérisent par un poids prépondérant des cadres (plus de 40 %) et professions intermédiaires (près de 30 %), autant les services opérationnels se caractérisent, à l'inverse, par le poids élevé – bien qu'en baisse – des ouvriers non qualifiés (33 %) et la part prépondérante des ouvriers et employés qualifiés (45 %).

Quelles sont les perspectives pour l'emploi industriel au cours des années à venir ?

C. G. : Il est difficile d'anticiper l'évolution de l'emploi industriel. Les travaux prospectifs réalisés par certains observatoires de branches industrielles avant la récession de 2008-2009 (métallurgie, chimie, notamment) n'étaient déjà pas très optimistes en termes d'emplois, même si la branche de la métallurgie affichait en 2007 un objectif particulièrement volontariste de 100 000 recrutements par an au cours de la décennie à venir. Les réflexions conduites depuis la sortie de crise ne sont guère plus encourageantes. Par contre, les travaux du Bipe montrent que certains secteurs industriels, innovants et à haute valeur ajoutée, pourraient tirer leur épingle du jeu, ainsi que les services hautement qualifiés aux entreprises, à l'image de l'ingénierie (conception et aide à la réalisation d'ouvrages ou de produits industriels) qui devrait rester au cours des années à venir une source d'emplois nombreux et qualifiés.

Comment vont évoluer les besoins en qualifications et en compétences dans l'industrie et, plus généralement, dans les métiers industriels ?

Les travaux du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur les métiers en 2020 dessinent les grandes tendances de l'emploi en France : tertiarisation des activités, féminisation des emplois (conséquence directe de la tertiarisation des activités) et polarisation des qualifications (entre cadres et employés peu qualifiés), dans les services principalement. Par ailleurs, les travaux du Céreq sur l'évolution sectorielle de la relation formation-emploi font apparaître une transformation des normes de qualification (*Bref* n° 252, mai 2008) particulièrement nette dans l'industrie. Cela signifie que, quelle que soit la catégorie (d'ouvrier à ingénieur), les emplois sont pourvus à des niveaux de diplômes de plus en plus élevés au fil des générations. Ainsi, les emplois d'ouvriers, pourvus hier au niveau VI (sans diplôme) le sont aujourd'hui au niveau V (CAP, BEP), et de plus en plus au niveau IV (baccalauréat). Les postes de techniciens (pour lesquels a été créé le bac pro) sont de plus en plus pourvus au niveau III (BTS, DUT) et parfois au niveau I-II.

Comment expliquer cette évolution ?

Cette « fuite en avant » dans la qualification résulte avant tout de l'abondance d'une main-d'œuvre juvénile diplômée sur un marché du travail peu favorable depuis trente ans aux jeunes sortants du système éducatif. Mais elle témoigne également d'une transformation en profondeur des représentations sociales de la qualification et de la compétence, à l'image de la métallurgie (*Bref* n° 239, mars 2007), les entreprises recherchant tout autant, à travers le diplôme, la garantie de compétences « relationnelles » ou « comportementales » que la détention des savoirs, savoir-faire et compétences techniques strictement nécessaires à la tenue d'un poste, l'occupation d'un emploi ou l'exercice d'un métier industriel. ■

Former pour l'industrie

Investir dans la formation

Dans les années à venir, les générations du baby-boom vont partir à la retraite. Une étude de la DARES et du Commissariat général au Plan de décembre 2005⁽¹⁾ estimait que, pour la première fois depuis les années 70, les personnes sortant de l'emploi en fin de vie active seront autant, voire plus nombreuses, que les jeunes arrivant du système éducatif sur le marché du travail.

Même si les effets des différentes réformes des retraites pourraient retarder quelque peu le phénomène, les besoins, dans tous les secteurs d'activité, seront importants. Dans ce contexte, mettre en œuvre une politique industrielle ambitieuse, créatrice d'emplois, pensée en prenant en compte les contraintes environnementales, nécessite d'investir dans la formation des futurs ingénieurs, techniciens et ouvriers qualifiés.

voie technologique, avec ses filières STI et STL, préparant aux métiers de techniciens supérieurs et la voie professionnelle préparant aux métiers de l'exécution. L'existence de passerelles entre ces trois voies devrait permettre aux lycéens de construire leur parcours sans être enfermé dans un cursus, garantissant ainsi un droit à l'erreur. Pour prendre en compte l'évolution des emplois et de la structure industrielle, les actuelles filières STI et STL ont besoin d'être rénovées et organisées autour de grands axes correspondant à la réalité des métiers de l'industrie. Cette filière doit contribuer à la démocratisation du système éducatif et former les futurs techniciens supérieurs intervenant essentiellement en bureau d'étude. L'objectif des bacs STI et STL doit donc être de préparer les lycéens à la poursuite d'étude post-bac, tel que les BTS ou les DUT, mais également au-delà, en licence. La mise en place de véritables passerelles doit également permettre aux bacheliers STI et aux lauréats du BTS de pouvoir poursuivre vers les écoles d'ingénieurs.

Postes à pourvoir d'ici 2015 (effectifs en milliers d'emplois)

Secteur industriel	Emploi	Postes à pourvoir entre 2005 et 2015
Bâtiment et travaux publics	1 702	529
Électricité et électronique	230	45
Mécanique et travail des métaux	1 204	296
Industries de process	1 105	327
Industries légères	376	102
Maintenance	593	156
Ingénieurs et cadres de l'industrie	172	54
Secteur tertiaire	Emploi	Postes à pourvoir entre 2005 et 2015
Cadres administratifs et dirigeants	770	304
Informaticiens	604	207
Assistants maternels, aides à domicile	985	412
Infirmiers, sages femmes	531	201
Enseignants	1 130	358

Sources : Dares, Commissariat général du Plan

Des métiers qui ont évolué

Si les actuels salariés des métiers de l'industrie ont pu suivre l'évolution des connaissances et des techniques tout au long de leur vie professionnelle, ce qui a permis au pays de conserver un certain niveau dans de nombreux domaines, leurs successeurs devront dès le départ avoir un niveau de qualification leur permettant, non seulement de prendre la relève, mais aussi de comprendre et s'intégrer dans les nouveaux enjeux de société, comme, par exemple, le développement durable ou être capable de se former tout au long de sa vie pour rester en phase avec les évolutions de l'emploi et des connaissances. Former les travailleurs pour l'industrie de demain, c'est donc former de véritables citoyens ; et c'est bien à l'État, en particulier à l'Éducation nationale qu'incombe cette mission qui s'inscrit dans le cadre de l'élévation générale des qualifications.

Une voie technologique porteuse d'avenir

L'existence des trois voies du lycée est une chance pour le pays : la voie générale préparant aux métiers de la recherche et de l'ingénierie, la

Ce n'est pas le choix que fait le ministre en proposant une réforme qui nie la spécificité de la voie technologique, efface les spécialités des différentes options. Elle est à l'image de la politique industrielle actuelle du gouvernement : sans saveurs ni odeurs, si ce n'est la soumission aux dogmes du libéralisme. ■

(1) Premières Synthèses Information n° 50.1, décembre 2005

Le ministre propose une réforme qui nie la spécificité de la voie technologique



Formation des adultes

Paysage contrasté

Le système de formation continue se caractérise par une obligation de dépense pesant sur l'ensemble des entreprises.

Elles contribuent à plus de 40 % de la dépense nationale pour la formation professionnelle continue qui approche les 30 milliards d'euros. L'obligation pour les entreprises privées de dix salariés et plus s'élève à 1,6 % de la masse salariale.

Mais l'intensité de l'effort de formation est très variable d'un secteur d'activité à l'autre.

La banque est le secteur le plus dynamique en matière de formation, elle y consacre 3,7 % de sa masse salariale et 74 % des salariés ont accès chaque année au cours et stage.

Les secteurs du raffinage, de l'industrie nucléaire, de la fabrication de machines et de matériel de transport, et des postes et télécommunications consacrent environ 2,5 % de leur masse salariale pour des formations qui touchent plus d'un salarié sur deux.

Le reste du secteur industriel, la métallurgie consacre 2,2 % de la masse salariale pour 40 % des salariés.

Avec 1,6 % de la masse salariale, le commerce de détail remplit tout juste ses obligations.

En fait, l'effort de formation dépend d'abord de la taille des entreprises, pour celles de dix à vingt salariés le taux d'accès est de près de 20 %, pour celles de plus de 1 000 salariés le taux d'accès est de près de 60 %.

Au niveau européen, la France est plutôt bien située en matière de formation continue, en terme de taux d'accès au cours et stage elle se situe dans le peloton de tête avec la République Tchèque, le Luxembourg et la Suède. ■

Propositions

Pour une autre politique industrielle

Au lieu de mesures de « sauvetage » de l'industrie qui permettent essentiellement de sauvegarder les revenus des actionnaires, et alors que le productivisme ne peut qu'être contesté tant il a mis à mal l'environnement et laissé développer des productions de masse d'objets non durables, il faut à la fois mettre en place de véritables plans de reconversion et de transformation des industries les plus polluantes.

Les objectifs à relever sont ambitieux : assurer la sécurité et la santé des salariés, la soutenabilité écologique tout en préservant l'emploi, et répondre aux besoins nouveaux de la société. Le mouvement syndical a dans ce cadre la responsabilité de réfléchir à l'élaboration de propositions pour des politiques énergétiques et industrielles qui répondent aux besoins croissants des populations, anticipent l'épuisement des ressources naturelles et préservent la planète.

Il s'agit donc de réorienter l'activité humaine en développant des emplois de meilleure qualité, respectueux de l'environnement et porteurs d'utilité sociale.

Modifier les modes de consommation

Cela suppose que se modifient aussi en aval les habitudes et modes de consommation, en y réfléchissant de manière plus collective et en veillant à ce qu'elle soit moins dangereuse pour la planète, et pour ses habitants, en conjuguant efficacité et sobriété énergétique

Cette indispensable transformation de la politique industrielle et énergétique peut être créatrice d'emplois industriels nouveaux en nombre important, souvent très qualifiés, notamment autour des énergies nouvelles, mais aussi dans les secteurs des transports



© Clément Merfyn

Cette transformation de la politique énergétique peut être créatrice d'emplois industriels

collectifs et du bâtiment. La réflexion sur l'industrie automobile et son devenir doit bien sûr prendre en compte ces aspects, qui auraient sans doute dû déjà être anticipés, évitant les suppressions sèches d'emplois.

Penser au bien-être de la société

Les propositions syndicales sur cette question doivent donc s'articuler étroitement

avec les luttes contre les suppressions massives d'emplois, pour l'exigence de plans ambitieux de reconversions industrielles dans les secteurs où cela s'avère nécessaire,

Atol relocalise

Face au mouvement général de délocalisation, est apparu, dans les années 90, un mouvement contraire de relocalisation. Ce phénomène aujourd'hui encore très minoritaire (une relocalisation pour dix délocalisations) suscite beaucoup d'intérêt. L'exemple très médiatisé du distributeur Atol (coopérative d'opticiens de 600 salariés) permet d'en mettre en évidence certaines des raisons.

L'entreprise Oxibis-Exalto est un lunetier du Jura, berceau historique de cette industrie en France. Atol distribuait déjà les modèles des marques Oxibis (milieu de gamme) et Exalto (haut de gamme). Les lunettes Ushuaia, également distribuées par Atol, étaient fabriquées depuis 2003 en Chine. Atol a décidé en 2005 d'en relocaliser en partie la

fabrication en France, en se tournant vers Oxibis-Exalto pour une trentaine d'emplois supplémentaires. L'objectif était de gagner en qualité, en design et en réactivité (délais de livraison ramenés de trois mois à 24 heures). Vendue 135 à 140 euros, la paire de lunettes dépassait à peine les 130 euros des montures chinoises mais ne compensait pas la hausse du coût de main-d'œuvre. Atol a perdu, dans un premier temps, 500 000 euros par an, avant de renouer avec les bénéfices en innovant avec le concept de « montures interchangeables et personnalisables » (Ushuaia, puis AK) qui lui a permis d'augmenter son prix à 200 euros tout en gagnant une clientèle nouvelle.

À noter qu'Atol, s'il s'est fait le chantre de la relocalisation, réalise encore 30 % de sa production en Chine, notamment pour ses modèles bas de gamme...

Ils ont dit ou écrit...

« Je suis fier d'être un patron industriel qui délocalise. » Et d'ajouter : « Assez de faux-semblant : la perte d'emploi, la déstabilisation industrielle, c'est normal, c'est l'évolution. » »

GUILLAUME SARKOZY, patron, membre actif du MEDEF et frère du Président

« Je n'imagine pas une France sans usine. »

LAURENCE PARISOT, présidente du MEDEF

« Le projet de quarante suppressions de postes au motif de la stagnation des ventes des véhicules électriques n'est absolument pas justifié. Le groupe Lagardère a aspiré près de 30 millions de dividendes depuis 2007 et l'entreprise a suffisamment de fonds propres pour assurer son développement. »

PIERRE BERTOUX, délégué syndical CGT, ex-employé de Matra MS

et pour le développement de nouvelles formations professionnelles initiales et continues pour les salariés actuels et futurs. Leur concrétisation suppose des politiques publiques offensives. Il ne s'agit plus de favoriser la production de biens inutiles dont le besoin est artificiellement créé par une publicité au service du profit et non du bien-être de la société.

C'est un large débat démocratique qui doit s'engager sur cette question car il suppose des modes de vie qui évoluent, des qualifications qui changent, des emplois qui se créent et d'autres qui deviennent obsolètes. Cela suppose de penser l'aménagement du territoire, la relocalisation de certains emplois, le maintien d'une qualité de vie qui passe davantage par l'existence de services à la population et sans doute de biens collectifs à la disposition du plus grand nombre.

Quoi produire et comment ?

Il ne s'agit pas pour autant de proposer « une France sans usines » comme l'avait envisagé, au début des années 2000, Serge Tchuruk, l'ex-PDG d'Alcatel, mais de réfléchir à l'utilité de ce que nous voulons produire, avec des salariés correctement rémunérés et bien formés. L'État doit s'impliquer clairement et jouer un rôle moteur dans cette perspective en favorisant l'innovation et en finançant la recherche, en développant des formations diversifiées pour des qualifications nouvelles, au lieu de choisir de subventionner sans aucune contrepartie environnementale des groupes industriels surtout désireux de maintenir leurs profits au détriment de la planète. ■

La formation professionnelle

Construire un outil de progrès social

Face au développement des plans sociaux dans les entreprises industrielles, à la montée du chômage, aux difficultés économiques, le développement de la formation professionnelle est souvent présenté comme le moyen pour relever ces défis.

Présentée tantôt comme une possibilité offerte aux salariés notamment en reconversion, tantôt comme un droit individuel collectivement garanti, la formation professionnelle peut apparaître comme l'un des outils de l'accroissement des qualifications et de l'insertion professionnelle. Pourtant, et faut-il s'en étonner, pour le patronat, et en particulier pour le MEDEF, elle a pour principale ambition d'adapter le salarié à son poste de travail et de faire évoluer ses compétences et sa performance à la seule satisfaction des priorités de l'entreprise.

Au service des salariés et de la société

Nous prôtons une tout autre approche : la formation professionnelle a certes pour ambition de relever le défi économique de la nécessité d'élévation des qualifications, mais elle doit également permettre au salarié une amélioration de ses conditions de travail, elle doit contribuer à renforcer son statut dans l'entreprise et déboucher sur un accroissement des rémunérations. Elle doit aussi contribuer à construire un développement industriel respectueux de l'environnement.



© Clément Martin

Enfin, quelle soit initiale ou continue, la formation professionnelle doit également être un des moyens d'accès à la culture commune. Son développement doit marquer la reconnaissance de la culture professionnelle et de la culture ouvrière dans le patrimoine culturel de la nation.

Une formation diplômante

Le diplôme doit être le repère matérialisant cette reconnaissance. À ce niveau, la loi sur « l'orientation et la formation tout au long de la vie » semble oublier de réaffirmer le rôle incontournable du diplôme.

Aujourd'hui, et en fonction de son statut (élève, étudiant, salarié), l'obtention du diplôme peut être l'aboutissement d'une formation initiale, d'une formation continue ou être le résultat d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE). Si ces trois voies ont pour vocation la délivrance du même diplôme, il ne faudrait pas que le développement de l'une d'entre elles se fasse au détriment des deux autres. Il ne faudrait pas par exemple que le développement de la VAE entraîne une diminution des exigences de la formation initiale. Nous savons que seule une formation initiale forte et ambitieuse permet au salarié de tirer profit de formations continues, et cela sera encore plus sensible pour la VAE. Nous pouvons imaginer que ceux qui auront vu leurs qualifications reconnues par un diplôme grâce à la VAE, seront encore plus enclins à étendre leurs compétences grâce à la formation continue.

Pour une Sécurité sociale professionnelle

La formation initiale est le fondement de la mise en œuvre d'une « Sécurité sociale professionnelle », concept absolument central au développement de politiques industrielles ambitieuses et innovantes, respectueuses à la fois des besoins économiques et sociaux et des contraintes environnementales et de développement raisonné. Ceci devrait être politiquement piloté dans le cadre d'un « grand service public de l'éducation et de la formation tout au long de la vie », de simples déclarations de principe ne peuvent ici tenir lieu de politique... ■

Reconnaissance de la culture professionnelle et de la culture ouvrière

« Le mot industrie a été banni de notre vocabulaire depuis 20 ans (...) et pourtant l'innovation a changé radicalement ce secteur. »

ANNE LAUVERGEON,
présidente du directoire d'Areva

« La plupart des dirigeants n'investissent plus de manière sérieuse et à long terme, dans la formation et la qualification de leurs employés. Aux États-Unis, nombre d'entre eux, confient en privé : "D'accord pour que mes salariés améliorent leurs compétences, mais qu'ils le fassent à leurs frais et en dehors du temps de travail". »

Extrait de « Le scandale des délocalisations » par ERIC LAURENT

« L'histoire de l'industrie est le livre ouvert des facultés humaines. »

KARL MARX